

L'ETAT DE DROIT, LIEU DE JUSTICE ET D'EQUILIBRE (2002)

A. Quel est le rôle de l'Etat ?

« L'Etat, c'est moi » proclamait Louis XIV et la révolution de 1789 répondit : « L'Etat, c'est nous ».

Ce combat pour réformer l'Etat se transforma souvent en galère. Combien de victimes dans les révolutions des siècles passés, combien de personnes ont perdu la santé, la dignité et la vie à cause de dictatures et de conflits armés.

En fait, la question qui a taraudé nos sociétés depuis deux siècles est bien celle-ci : « **Quel est le rôle de l'Etat ?** » ou « **En quoi consiste sa fonction ?** »

Certains disent qu'il est **un mal nécessaire** pour tous ceux qui veulent entreprendre dans la liberté. D'autres, au contraire, affirment qu'il est le **garant** de la justice, du droit et de la redistribution des richesses. D'autres encore le voient comme le **patron payeur** de ce qui n'est plus finançable par le privé. Et ce patron payeur aujourd'hui semble renvoyer au privé les lourdes charges financières qui lui avaient été confiées ou tout simplement qu'il s'était appropriées.

B. L'Etat et les Etats perdent du pouvoir

En fait, la vraie question est de savoir comment réguler les dérapages et les dysfonctionnements de l'économie et comment garantir la continuité du pouvoir et en déterminer ses limites ?

Dans le cas de la Belgique, cette question passe souvent aux oubliettes à cause des dysfonctionnements de l'Etat lui-même et de la remise en cause perpétuelle de ses capacités et de ses pouvoirs.

D'une manière générale, **l'affaiblissement décisionnel** des Etats-Nations au profit de grandes entités que sont l'ONU, l'Union Européenne, les banques, les centres boursiers, le Fonds Monétaire International (F.M.I.) est un fait auquel s'ajoute la pression du marché mondial. L'Etat ou les Etats, c.-à-d. les représentants élus localement par les citoyens, ne sont plus tout à fait maîtres chez eux et, lorsqu'on a la chance de faire partie d'une entité plus large comme le sont l'Union Européenne et/ou les Etats-Unis d'Amérique, les pouvoirs de décision sont reportés à **un autre niveau** qui se veut plus efficace tout en voulant respecter les régions et leurs spécificités.

C. Le FMI et l'Europe seraient-ils des Etats supranationaux ?

Lorsqu'on se penche sur les Etats défavorisés, que sont la Russie et les Etats d'Afrique Centrale par exemple, on constate que le F.M.I.(Front Monétaire International) y applique des méthodes assez draconiennes à savoir : une dévaluation afin de redresser les recettes à l'exportation qui garantissent le paiement aux prêteurs de la dette extérieure, une réduction des dépenses publiques, en particulier sociales, une diminution des subventions et une tendance à vouloir privatiser l'économie au détriment des plus défavorisés. Même au sein de l'Union Européenne, nous acceptons des disparités dans les politiques sociales, c'est le cas pour le Royaume-Uni ; cela produit une distorsion dans l'application des mesures économiques et sociales européennes.

Que devient cette structure européenne qui risque peut-être un accident de croissance vu la lourdeur de ses institutions qui paralyse les décisions nécessaires face à notre monde en accélération ?

Que sera, dans 10 ans, cette nouvelle Europe, nouvelle Entité (Etat ?) **de droit et de justice qui se verra responsable d'une maîtrise démocratique, économique et sociale ?**

Qu'est au juste le F.M.I, **ce super Etat financier** qui impose des recettes et ne garantit en rien la redistribution équitable des richesses ?

Le F.M.I. est riche, il dispose de crédits considérables dont la ventilation est majoritairement décidée par les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne car ils en sont les plus gros investisseurs.

Qu'a réglé le F.M.I. en confiant à la Russie des sommes énormes d'argent qui sont retournées à la case départ sur les places boursières occidentales afin d'enrichir quelques oligarques ?

Devant une telle situation, une autorité digne de ce nom doit pouvoir **prévoir** ce genre de **mécanisme pervers** et **faire** opposition à tout enrichissement provenant de ces fonds qui ne profite pas au développement réel du pays.

Le F.M.I. serait-il devenu un SUPER SPECULATEUR ?

Bien sûr, le cas de la Russie est spécifique. En effet, trop d'ETAT (70 ans de communisme) avait fait croire naïvement que se passer de LUI était une solution miracle. Se débarrasser de l'Etat, pour les habitants de l'ex-Union Soviétique, était dangereux face aux nouveaux pouvoirs en présence. De plus, les citoyens **y avaient perdu l'habitude** de la liberté de pensée et des exigences de cette liberté en termes de responsabilité et d'esprit critique.

Qu'en est-il à cet égard dans les autres régions du monde ? Quels sont les fondements de **cette éducation à la responsabilité ? Sont-ils encore présents** dans notre pays et en Europe par exemple ou sont-ils en danger ?

D. La rupture avec l'Etat et l'aspiration à autre chose.

Décider une rupture sociale, en ignorant son **coût social**, relève **d'une inconscience et d'un mépris de l'être humain** et c'est hélas ce qui s'est passé en ex-Union Soviétique.

Cette rupture avec l'Etat a-t-elle été décidée ou résulte-t-elle d'une aspiration générale **d'autre chose ?**

« **AUTRE CHOSE** » que la guerre et la misère, une recherche de paix et d'équilibre, voilà ce qui fut à l'origine de l'idée européenne.

Cette idée est « en route »... mais où trouver les lieux d'expression de cet « autre chose » qui veut plus de social et moins de guerre économique ?

Certains mouvements s'y attellent mais ils ne sont pas encore assez nombreux.

E. La recherche de lieux régulateurs et d'un centre de gravité

Aujourd'hui, vu la mondialisation, nous risquons de ne plus avoir du tout de LIEUX REGULATEURS suffisamment puissants pour juguler les dérapages et favoriser les initiatives d'avenir durable pour le monde industrialisé et le Tiers-Monde.

Nous sommes dans un monde de la conjecture et de l'immédiateté, de la vitesse et des déséquilibres et notre civilisation a du mal à se trouver son **centre de gravité**.

Le vrai **centre de gravité** vers lequel tout devrait converger, c'est bien la **dignité de l'être humain**, de tous les humains reconnus dans leurs cultures et leurs spécificités.

Ainsi, pour éviter une généralisation des mœurs criminelles et mafieuses, il faudrait recentrer TOUTE L'ORGANISATION de la société autour du RESPECT, respect de l'être humain et protection de son environnement, respect de l'Etat de Droit au niveau mondial par tous les acteurs en présence.

Il s'agit donc de mettre en place des actions concrètes de protection et de promotion autorisant les droits et les devoirs de chacun.

Dans ce cas de figure, l'Etat n'est plus UN MOI ou UN NOUS, mais simplement un **outil régulateur** et promoteur qui a reçu sa charge par une désignation et une organisation démocratiques construites ensemble et partout dans un même but : **garantir à tout être humain les mêmes droits fondamentaux : droits biologiques (de vivre en bonne santé), droits politiques, sociaux, et économiques.**

C'est un **vouloir (et non pas seulement un pouvoir) démocratique** qui décide de **l'indispensabilité** de l'Institution-Etat qui charpente la société afin d'en garantir la continuité harmonieuse et stable

C'est croire en l'individu que de lui fournir des **bornes régulatrices** qui lui permettent de **prendre en main** son destin en dépit d'inégalités de départ et en guise de protection contre les injustices.

On a vu, il y a une dizaine d'années, en République Congolaise (ex-Zaïre), 80 % de l'économie de base se développer autour de l'initiative de chacun au point que la monnaie et les billets échangés ne rentraient plus en banque mais enrichissaient une économie parallèle faite d'efficacité et d'imagination. Des inventions d'objets courants ont vu le jour au départ d'utilisation de matériaux de récupération.

Pourquoi ne pas légitimer ce genre de marché pour lui donner une plus grande pérennité ?

Pourquoi imposer les mesures draconiennes du FMI qui, au lieu de garantir le pouvoir d'achat des consommateurs du pays aidé, appauvrit les familles au profit de prêteurs extérieurs au pays par le biais de la dévaluation ? Au lieu de redonner une structure efficace à l'Etat, ces mesures réduisent d'une manière drastique les dépenses publiques sans discernement au point que la « couverture » sociale élémentaire n'est plus assurée.

Pourquoi ne pas **privilégier** l'initiative privée de la population lui garantissant **un Revenu de Base inconditionnel** et la possibilité du mini-crédit au lieu de favoriser une privatisation de l'économie dont on sait qu'elle est le fait des pouvoirs déjà en place et de la finance internationale ?

Pourquoi ne pas **insuffler** dans ces économies locales naissantes des capitaux (non remboursables) provenant de la levée de la taxe Tobin ?

Où sont conjugués, à la fois, cette **régulation** qui garantit une meilleure redistribution des richesses et **le dynamisme promotionnel** qui donne à chacun le Droit et le Devoir de construire son propre avenir ?

C'est vrai que notre époque brasse des richesses dont le volume est gigantesque. Cependant, la tendance économique actuelle, qui manifeste un ralentissement de la croissance, ainsi que les chutes des cours boursiers et la rentabilité des entreprises de haute technologie annoncent peut-être

la nécessité d'une restructuration globale, d'une remise à niveau, grâce à la création d'un nouvel ordre économique mondial? C'est la seule leçon positive qu'on puisse entrevoir après les événements du 11 septembre 2001 à New York.

F. L'établissement de critères incontournables

Pour gérer une telle dynamique de transformation, il faut se donner des critères solides et incontournables.

Le premier serait celui de **l'être humain**, qui a droit à un toit, à l'alimentation et à garantir son avenir...

Le deuxième serait celui de la structure de nos sociétés, qui doivent **conjuguer** le bien commun avec celui de l'individu.

Le troisième serait d'introduire une obligation permanente qui consiste à **intégrer, dans tout bilan économique, un bilan écologique et un bilan social.**

Ces trois critères obligerait nos économistes à raisonner autrement.

En effet, l'obligation incontournable du Revenu de Base et du Bien Commun exige d'envisager le bien du consommateur en fonction, non plus uniquement des investissements, mais également **du pouvoir d'achat de chacun**. Il ne faut plus « saucissonner » l'individu et le considérer à la fois comme consommateur, travailleur, citoyen, etc... Il s'agit de sortir de cette hypocrite schizophrénie où des pères de famille (ou des mères de famille) aimants se comportent au travail comme des « assassins » vis-à-vis de leurs concurrents et de leurs employés ou ouvriers, prenant des décisions dans le cadre professionnel, oubliant qu'ils ont en face d'eux des pères, des mères, des enfants et qu'ils ont, eux aussi, le droit de (sur)vivre... Ces comportements sont aveugles à tout ce qui est étranger à la sphère économique.

Il faut donc **autre chose** qui assure la survie possible. Il devient nécessaire que chacun accepte aussi de contribuer au financement **de cette solidarité d'un autre type.**

Appauvrir l'individu et la collectivité en l'empêchant de travailler ou en limitant la semaine de travail à 35 heures, c'est enrichir les sociétés ou les sauver provisoirement en oubliant qu'à long terme, elles auront des problèmes de vente, faute d'acheteurs solvables.

Exacerber le profit individuel sans tenir compte du bien commun est un réflexe mathématique qui ne voit que les résultats immédiats des équations sans respecter les individus et le bien commun.

Il faut donc que nos Etats démocratiques **reconnaissent d'une manière incontournable** l'obligation de favoriser, pour tout être humain, une existence à part entière. De cette manière, ils pourront devenir **des lieux de justice et d'équilibre.**

Il s'agit d'organiser le **choix démocratique** par **un long débat** débouchant sur un référendum. **Le choix éthique et économique** cautionnant le respect et la dignité de tout être humain et de son environnement doit être approuvé par les citoyens.

C'est à partir de cette **DONNE** de départ que tous les chercheurs et techniciens doivent se mettre au travail pour apporter les solutions appropriées.

C'est ainsi que **l'Etat de Droit devient ce lieu de justice et d'équilibre** qui impose **d'une manière institutionnelle**, d'une manière réfléchie, l'obligation de développer l'individu et la

société en fonction, non plus exclusivement de l'offre et de la demande, **mais également** des besoins et des possibilités techniques, éducatives et culturelles.

La politique est l'art de rendre possible ce qui, de prime abord, paraît impossible.

G. Le rôle de l'Etat dans notre monde contemporain

L'Etat est un outil régulateur et promoteur qui doit déployer une action politique qui fait barrage à **l'immobilisme et à l'habitude**. L'Etat, lieu de justice et d'équilibre voulu par la société civile, veille à contrecarrer toutes les déviations.

Pour ce faire, **une articulation** doit exister entre les trois pouvoirs que sont **le législatif, l'exécutif et le judiciaire**. Nos Etats sont submergés par une accumulation de lois et réglementations qui s'entassent à perte de vue comme dans un grenier.

La maîtrise de l'outil législatif devient aléatoire... Que de lois et décrets qui ne sont jamais appliqués!

Faut-il incriminer la chose à **l'embrouillamini législatif** ou plus simplement à des influences de pouvoir? Qui a avantage à freiner ?

C'est pour cette raison que des lieux de débats, de régulation et de pouvoir, comme le référendum et le budget participatif, sont nécessaires car ils font office de contrepoids.

D'autre part, il est dangereux d'enlever à l'Etat toute gestion de ce qui est rentable pour le confier automatiquement au privé.

L'Etat doit aussi, par décisions politiques et législatives, garantir le NON-MARCHAND au nom du service au citoyen mais il ne s'agit pas, ce faisant, de détruire l'économie marchande, source de revenus et d'emplois, de produits nécessaires au plan de la santé, de l'alimentation, des loisirs, de la culture, ce n'est pas une bonne solution de lui enlever « cette poire pour la soif » que sont les entreprises génératrices de bénéfices.

Tout le problème consiste à articuler la gestion publique avec une gestion privée.

Le réalisme et la rigueur des affaires éviteraient un système de dotations qui favorise des dépenses inutiles afin de se garantir la même dotation pour l'année suivante.

Tout cela est source de gaspillage et de gestion médiocre et irresponsable.

Permettre une articulation entre la sphère publique et la sphère du privé, assurer une mise en ordre permanente de l'outil judiciaire, c'est autoriser l'Etat à être le garant d'un équilibre et d'un développement durable.

Ainsi, le 21^{ème} siècle pourra se construire, non plus dans une jungle de conflits armés ou économiques, mais bien à partir d'une **GESTION** réaliste et poussant jusqu'au bout les frontières du possible.

Assurés d'une telle démarche, les êtres humains craindront moins d'être victimes des soubresauts de l'histoire, devenant de la sorte **partie prenante** de leur destin.

Jean-Paul BRASSEUR
Mignault (Belgium)
(Année 2001)